



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RENTREE SEPTEMBRE 2020

PROCOLE SANITAIRE ET DE REPRISE D'ACTIVITE DU LYCEE PROFESSIONNEL EMILE JAMES .



Il repose sur quatre fondamentaux :

- Respect des gestes barrière
- Port du masque pour les adultes et pour les élèves de plus de 11 ans
- Hygiène des mains
- Nettoyage et aération des locaux

Sommaire

Préalable	3
L'application des gestes barrières	3
Note aux parents	7
Fiche Accueil des parents d'élèves	9
Fiche Activités sportives	10
Fiche Ateliers	12
Fiche Bâtiment A – Accueil	14
Fiche CDI	18
Fiche Circulation	20
Fiche Espace récréatif	22
Fiche Infirmierie	24
Fiche Internat	26
Fiche Magasin	28
Fiche Restauration	29
Fiche Salle de classe	31
Fiche Salle des professeurs	33
Fiche Sanitaires	36
Fiche Véhicules de service	38
Fiche Vestiaires	39
Fiche Vie scolaire	40
Fiche Procédure de gestion d'un cas COVID	42
Affiches diffusées dans l'établissement	43

Préalable

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles. Les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection.

Dans les espaces clos (salles de classe, ateliers, bibliothèques, réfectoires, cantines, internats, etc.), **la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves.** Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves. Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

Toutefois, **les élèves de plus de 11 ans doivent porter le masque de protection**, dans les espaces clos et extérieurs, lors de leurs déplacements ainsi qu'en classe lorsque la distanciation d'un mètre ne peut être garantie et qu'ils sont placés face à face ou côte à côte.

Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. À l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.

Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire. À défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée.

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- à l'arrivée dans l'établissement ;
- avant chaque repas ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique.

Le port du masque

Pour les personnels

Le port d'un masque "grand public" est obligatoire pour les personnels, en classe et dans les salles des professeurs.

Lorsque le masque n'est pas utilisé, il peut être soit suspendu à une accroche isolée, soit replié sans contacts extérieur/intérieur (ne pas le rouler) et stocké dans une pochette individuelle.

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports met donc à disposition de ses agents en contact direct avec les élèves au sein des établissements des masques dits "grand public", à raison de deux masques pour chaque jour de présence dans les établissements.

Il appartient à chaque employeur, et notamment aux collectivités territoriales, de fournir en masques ses personnels en contact direct avec les élèves ainsi que les personnels d'entretien et de restauration.

Pour les élèves

Les recommandations des autorités sanitaires sont les suivantes :

- pour les collégiens/lycéens, le port du masque "grand public" est obligatoire lorsqu'une distanciation d'un mètre ne peut être garantie en lieu clos comme en extérieur et en particulier lors de leurs déplacements ainsi qu'en classe lorsque la distanciation d'un mètre ne peut être respectée et qu'ils sont placés face à face ou côte à côte.

Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants. Le ministère dote chaque collège et lycée en masque "grand public" afin qu'ils puissent être fournis aux élèves qui n'en disposeraient pas.

L'avis du médecin référent détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.

Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants. Le ministère dote chaque collège et lycée en masques "grand public" afin qu'ils puissent être fournis aux élèves qui n'en disposeraient pas.

La ventilation des classes et autres locaux

L'aération des locaux est fréquente (toutes les trois heures). Elle dure au moins 10 à 15 minutes et est assurée au moins trois fois par jour (avant l'arrivée des élèves, durant les récréations et la pause méridienne ainsi que le soir pendant le nettoyage des locaux). En cas de ventilation mécanique, il s'agit de s'assurer de son bon fonctionnement et de son entretien.

La limitation du brassage des élèves

La limitation du brassage entre classes et groupes d'élèves n'est plus obligatoire. En fonction de leur taille, les écoles et établissements scolaires organisent le déroulement de la journée et des activités

scolaires pour limiter, dans la mesure du possible, les regroupements et les croisements importants. Les arrivées et départs sont particulièrement étudiés pour limiter au maximum les regroupements d'élèves et/ou de parents. Les personnels ainsi que les collégiens et les lycéens portent un masque durant leurs déplacements.

De même, la limitation du brassage dans les transports scolaires n'est plus obligatoire. Toutefois, les collégiens et les lycéens doivent porter un masque si la distanciation entre élèves ne peut être garantie.

Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. Avec l'appui de la collectivité locale, il revient à chaque établissement de l'organiser selon les principes suivants :

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise.

Nettoyage : Mesures à appliquer

❖ Fréquence :

- **Nettoyer et désinfecter au moins une fois par jour**, dans les espaces utilisés, **les surfaces et objets fréquemment touchés** (dans la journée, si les surfaces ne sont pas visiblement souillées, une désinfection directe sans nettoyage préalable est suffisante) :

- Sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs, ...
- Points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, boutons d'ascenseur, rampes d'escalier, ...

Les matériels et les objets manipulés par les personnels pourront être désinfectés après utilisation par le biais de lingettes désinfectantes conformes à la norme précitée.

❖ Actions complémentaires :

- Equiper les poubelles de sacs à ordures ménagères, les vider et les laver tous les jours.

- Eliminer les équipements de nettoyage à usage unique dans un sac poubelle fermé hermétiquement.
- Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes en savon liquide et en papier.
- Aérer régulièrement les locaux (lors de la récréation, après le déjeuner, lors d'un changement de salle de classe, après le nettoyage, ...).

❖ Prévention des risques pour le personnel :

- **Utiliser les produits de nettoyage dans le respect des modes opératoires indiqués par les fabricants.** En complément des mesures sanitaires, les mesures de sécurité mentionnées dans les fiches de données de sécurité doivent être appliquées.
- Les opérations de désinfections ne doivent être réalisées que lorsque strictement nécessaires (l'usage répétitif du désinfectant peut créer des micro-organismes résistants au désinfectant ; un désinfectant mal employé tue les micro-organismes les plus sensibles mais permet la survie des micro-organismes les plus résistants, le désinfectant n'ayant plus aucun effet et procurant alors un faux sentiment de sécurité ; en outre une désinfection inutile constitue une opération de travail à risque pour les travailleurs (exposition aux produits chimiques, TMS..).

Note aux parents sur leur responsabilité face au Covid-19

Dans ce contexte d'épidémie de Covid-19, l'organisation de l'accueil et de la protection des jeunes au lycée des métiers Emile JAMES va permettre la gestion au quotidien de leur vie en collectivité.

L'objectif des protocoles sanitaires que nous mettons en place est bien sûr de protéger vos enfants, mais aussi les autres élèves et les personnels qui vont travailler dans ce lycée.

Afin de limiter les risques de propagation du virus dans l'enceinte de l'établissement, il est rappelé aux parents qu'ils jouent un rôle actif essentiel dans l'éducation aux gestes barrières et dans la surveillance de la santé leur enfant.

A ce titre, les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants au lycée en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les parents sont invités à contrôler la température de leur enfant avant le départ pour le lycée. En cas de symptôme ou de fièvre (supérieure à 37°8C), Le jeune ne doit pas se rendre au lycée.

1. Les gestes barrières :

Ils doivent être appliqués en permanence et par tout le monde. Ce sont des mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.

Rappel des gestes barrières :

- Se laver très régulièrement les mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux en utilisant du papier jetable.
- Utiliser une solution hydro-alcoolique si le lavage des mains est impossible.
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique qui sera jeté dans une poubelle.
- Maintien d'une distanciation physique d'au moins 1m entre chaque personne.
- Port correct d'un masque "grand public", surtout si les distances entre les personnes ne peuvent être maintenues. Le masque doit être remplacé toutes les 4 heures.

2. Les symptômes évocateurs du Covid-19 :

Les signes cliniques chez le jeune sont variables. Les manifestations de l'infection à Covid-19 peuvent être :

- Fièvre supérieure à 37°8 C
- Toux
- Rhume, éternuements, essoufflement
- Mal de gorge
- Troubles digestifs (diarrhée, vomissements, perte de l'appétit,...)
- Douleurs abdominales
- Douleurs musculaires
- Perte du goût et de l'odorat

En cas de suspicion d'infection à Covid-19, les parents ne doivent pas envoyer leur enfant au lycée, mais l'orientent vers le médecin généraliste, en première intention.

Ce virus est très contagieux. Sans l'adoption de cette précaution, le jeune, s'il est porteur du coronavirus, peut infecter un grand nombre de lycéens et d'adultes.

Toute l'équipe du lycée Emile JAMES compte sur la vigilance des parents pour qu'ensemble, les personnes qui fréquentent l'établissement puissent garantir leur sécurité sanitaire et celle des autres.

Fiche thématique Consignes relatives aux parents d'élèves qui souhaiteraient visiter l'établissement

Rappel des fondamentaux

- Appliquer les gestes barrière
- Informer, communiquer

Points de contrôle

- Le masque est obligatoire pour entrer dans le lycée et pour communiquer avec les personnes
- Le registre de passage doit être rempli précisément pour pouvoir identifier le jour et l'heure de venue du visiteur

Mesures à appliquer

- Demander au parent d'élève de venir avec son propre masque et de se laver ou se désinfecter les mains dès l'arrivée dans l'établissement
- Mise en oeuvre des gestes barrière et port du masque lors de la visite
- Remplir le registre de passage des visiteurs

Fiche thématique Activités sportives

Rappel des fondamentaux

- Appliquer les gestes barrières
- Limiter le brassage des élèves
- Assurer l'aération des locaux et la désinfection des matériels
- Former, informer et communiquer

Points de contrôle

- La liste des élèves à accueillir est partagée et connue
- Veiller au respect des gestes barrière avant la pratique sportive
- Les portes sont maintenues ouvertes (dans la mesure du possible)

Mesures à appliquer

- La pratique sportive se réalisera préférentiellement sur des installations en milieu ouvert
- Une utilisation du "petit gymnase" est envisagée, avec application des gestes barrières et port du masque
- Assurer une désinfection de ce matériel après chaque usage
- Limiter la pratique sportive aux seules activités physiques permettant le port du masque

- Assurer une désinfection du matériel après chaque usage, notamment pour éliminer toute trace de transpiration, milieu propice au développement des germes

Fiche thématique Ateliers

Rappel des fondamentaux

- Appliquer les gestes barrière
- Limiter la circulation des personnes
- Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux (agents territoriaux) et matériels (prof/élèves)
- Le port du masque est obligatoire dans les ateliers
- Les locaux sont aérés le plus souvent possible, dans le respect des règles de sécurité

Points de contrôle

- La liste des élèves à accueillir est partagée et connue
- Vérifier la disponibilité du savon et essuie main jetable dans les sanitaires, ateliers ou à défaut gel hydro-alcoolique (magasinière)
- Vérifier la disponibilité des lingettes de nettoyage jetables et la disponibilité des poubelles à couvercle qu'on peut manœuvrer au pied
 - Vérifier la mise à disposition en nombre suffisant de poubelles dont le couvercle ferme par une manœuvre au pied, et de sacs poubelle blanc (ramassage des lingettes usagées)
 - La liste des numéros de téléphone à joindre est transmise aux professeurs d'atelier et affichée dans les ateliers

Mesures à appliquer

- Les équipements sortis du magasin sont nettoyés/désinfectés par la magasinière. Seuls les enseignants peuvent se rendre au magasin. Ils ne peuvent pas rentrer dans le magasin
- Les élèves et les professeurs se lavent les mains en début de séance, sans que les élèves se croisent
- Les élèves nettoient leur poste de travail (support, matériel, outil..) en début de séance
- En fin de séance, les élèves nettoient leur poste de travail (support, matériel, outils manipulés)
- Les professeurs passent de poste en poste pour collecter les lingettes de nettoyage souillées dans un sac poubelle blanc... Elles sont évacuées dans les poubelles adaptées (couvercle fermé manœuvré au pied)
- Lavage des mains en fin de séance
- Les élèves sont accompagnés vers les vestiaires par les enseignants
- Avant d'aller en pause et au retour de la pause, lavage des mains
- Pas d'accès aux vestiaires pendant la pause
- Le matériel est rangé par les enseignants

Fiche thématique Bâtiment A Appliquer les gestes barrières

Points de contrôle

- Limiter la circulation des personnes
- Appliquer les gestes barrière
- Le port du masque est obligatoire pour tout déplacement dans le bâtiment (visiteurs et personnel)

Points de contrôle

- Veiller à la mise à disposition de produit hydro-alcoolique à l'accueil
- Veiller à la mise à disposition de savon, essuie-mains jetables dans les sanitaires
- Veiller à la mise à disposition de nettoyeur, papier absorbant et poubelles adaptées dans les salles de réunion
- Veiller au nettoyage/désinfection des locaux quotidien, des sanitaires (2 fois par jour), de la photocopieuse régulièrement - Une fiche sanitaire sera déposée au niveau des WC
- Le protocole d'utilisation de la photocopieuse est affiché

Mesures à appliquer

- L'agent d'accueil gère les flux. Il fait renseigner le registre de passage
- Demander aux visiteurs de patienter dehors dans le respect des distances
- Exiger des visiteurs qu'ils se lavent les mains (produit hydro-alcoolique à l'accueil) à l'entrée et à la sortie
- Pour éviter le croisement des visiteurs, ne pas faire entrer un visiteur quand un autre sort
- L'agent d'accueil sollicite l'agent magasinier des ateliers pour toute livraison le concernant (éviter que les fournisseurs circulent dans le lycée, et que les marchandises passent par l'accueil)
- Afficher ces consignes
- Mettre à disposition du public toutes les fiches protocoles à l'accueil et sur le site internet du lycée

Photocopieuse

- o Port du masque obligatoire
- o Se laver les mains avant et à l'issue des opérations réalisées (copies, recharge papier, changement de cartouche, bourrage papier...)
- o Effectuer les opérations, en réduisant au maximum, les manipulations et les contacts avec les surfaces (réaliser le rechargement du magasin avec une ramette entière de papier par exemple)
- o Appuyer sur les touches du panneau de commande, à l'aide de votre propre stylo
- o Nettoyer la table permettant de déposer les documents avant et après

utilisation, à l'aide du produit mis à disposition (lingettes) o Jeter le papier absorbant usagé dans la poubelle dédiée

Les surfaces sont nettoyées régulièrement par le personnel d'entretien

Salle de réunion : salle des Conseils

- Se laver les mains avant et après l'utilisation de la salle
- Aérer dès que possible la salle
- Nettoyer systématiquement les tables utilisées ainsi que la poignée de la porte, la télécommande du vidéo projecteur, le clavier et la souris à l'aide du produit mis à disposition et jeter le papier absorbant dans la poubelle

Cette salle est nettoyée régulièrement par le personnel d'entretien

Salle de réunion : salle Emile James

Se laver les mains avant et après l'utilisation de la salle

- Aérer dès que possible la salle
- Nettoyer systématiquement les tables utilisées ainsi que la poignée de la porte à l'aide du produit mis à disposition et jeter le papier absorbant dans la poubelle

Cette salle est nettoyée régulièrement par le personnel d'entretien

Cafétéria

- Se laver les mains avant et après l'utilisation de la salle
- Aérer dès que possible la salle
- Nettoyer systématiquement le matériel après utilisation en utilisant les produits mis à disposition et jeter le papier absorbant dans la poubelle

Cette salle est nettoyée régulièrement par le personnel d'entretien

Fiche thématique CDI

Rappel des fondamentaux

- Appliquer les gestes barrières
- Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et des matériels une fois par jour
- Former, informer et communiquer

Pré-requis matériels

- Un sens de circulation est privilégié. Il est matérialisé au sol et grace à une signalétique reposant sur l’affichage.
- Les portes sont maintenues en position ouverte pour éviter les points de contact. Ce principe ne doit toutefois pas faire obstacle aux règles d’évacuation incendie. Les portes de classe sont maintenues ouvertes jusqu’à l’arrivée des élèves
- Du gel hydro-alcoolique est mis à disposition à l’entrée et sur la banque d’accueil
- Du matériel désinfectant (produit à vaporiser et papier jetable) est mis à disposition sur le bureau de l’enseignant
- L’aération des locaux est réalisée dès que possible, au minimum à chaque récréation.

Mesures à appliquer

Accueil des élèves :

- Afin d'éviter le brassage des élèves, l'entrée se fera par la porte principale et la sortie par la porte de secours.
- Un registre de présence sera tenu par le professeur documentaliste.
- Les déplacements seront limités.
- Le port du masque est obligatoire

Modalités de prêt et de retour des documents :

- La consultation sur place est autorisée puisqu'il y a désinfection des mains à l'entrée du CDI.
- Les prêts et retours sont autorisés. Une boîte de retours sera mise en place sur la banque de prêt. Conformément aux recommandations mises en place dans les bibliothèques, une période de quarantaine sera respectée : 1 jour pour le papier, 3 jours pour le plastique.

Utilisation du matériel collectif :

- Les jeux de société ne seront pas accessibles.
- L'accès aux ordinateurs se fera après inscription au bureau. Chaque élève désinfecte clavier/souris avant de s'installer et après utilisation. Il n'y aura qu'un seul élève par poste.

Séances pédagogiques :

- Le protocole concernant les salles de classe s'applique dans ce cas de figure.

Fiche thématique Gestion des Circulations dans les bâtiments E et N

Rappel des fondamentaux

- Appliquer les gestes barrière
- Port du masque obligation
- Informer, communiquer

Pré-requis matériels

- Un sens de circulation dans le respect des règles d'incendie et d'évacuation est défini. Il privilégie un sens unique de circulation. Il est matérialisé au sol et grâce à une signalétique reposant sur l'affichage
- Les portes sont maintenues en position ouverte pour éviter les points de contact. Ce principe ne doit toutefois pas faire obstacle aux règles d'évacuation incendie
- Les portes de classe sont maintenues ouvertes jusqu'à l'arrivée des élèves

Points de contrôle

- Vérifier que la signalétique liée à la circulation est en place ainsi que le marquage au sol
- Vérifier que les portes d'entrée sont ouvertes et que les poignées, barres anti-panique ont été nettoyées

- Veiller au respect des consignes de circulation et des règles de distanciation dans les couloirs et les autres espaces de circulation

Mesures à appliquer

- Port du masque obligatoire par les adultes et les élèves
- Pour des raisons de sécurité sanitaire évidentes, il est strictement interdit de cracher

Fiche thématique Espace récréatif

Rappel des fondamentaux

- Appliquer les gestes barrière
- Informer et communiquer

Pré-requis matériels et humains

- Port du masque obligatoire pour tous
- Le foyer est fermé sur le temps de l'espace récréatif (récréation, midi, soir, c'est à dire le temps sans cours)
- Seuls les élèves qui n'ont pas cours sont autorisés à accéder au foyer : une inscription préalable est nécessaire auprès de la Vie Scolaire qui gère l'ouverture et la fermeture du foyer à chaque heure
- Au foyer, le port du masque est obligatoire.
- Une désinfection par gel hydro-alcoolique ou un lavage des mains est obligatoire pour accéder au foyer (avant et après)

Points de contrôle

- La liste des élèves accueillis est inscrite sur un registre par la Vie scolaire

- Port du masque obligatoire pour tous

Mesures à appliquer

Espace Fumeurs

- L'espace fumeurs est aboli. Les élèves et les personnels fumeurs doivent se rendre à l'extérieur de l'établissement (rue Emile James), dans une zone comprise entre le portail général du lycée et le portail du parking
- Les élèves fumeurs ont l'autorisation de quitter le port du masque obligatoire à la seule condition de respecter les distanciations physiques (un mètre)
- L'espace fumeurs n'est pas accessible aux élèves de 3ePM qui sont pas autorisés à sortir du lycée (se référer au règlement intérieur de l'établissement)
- Lors de la récréation, veiller au port effectif du masque
- Chaque personnel dispose des coordonnées téléphoniques des CPE et des personnes ressources (infirmier, chef d'établissement, DDFPT...) de façon à pouvoir communiquer rapidement en cas de problème

Fiche thématique Infirmierie

Rappel des fondamentaux

- Appliquer les gestes barrières . Port du masque obligatoire.
- Limiter la circulation des élèves et gérer le flux
- Aérer l'infirmierie entre chaque passage
- Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et des matériels
- Former, informer et communiquer

Points de contrôle

Avant la réouverture :

- Retrait de tous les flyers et documents mis à disposition
- Retrait des couettes dans les chambres
- Accès à la salle d'eau de l'infirmierie pour les élèves
- Avoir à disposition un thermomètre sans contact
- Avoir à disposition du produit nettoyant et désinfectant pour le matériel utilisé lors des accueils
- Avoir à disposition (pour l'infirmière) des masques adaptés, des blouses, des gants et des lunettes de protection pour traiter les suspicions de cas Covid-19

Pendant la période d'accueil des élèves :

- Rappeler les consignes par une affiche
- Vérifier la disponibilité du savon et du papier dans la salle d'eau
- Vérifier que le lavage des mains et le port correct du masque "grand public" par les élèves soient effectués
- Nettoyer et désinfecter les locaux 1 fois / jour, le soir après 17h30
- Désinfecter le matériel après chaque utilisation et aérer les locaux entre chaque passage d'élèves
- Laver les draps et les taies d'oreiller après chaque utilisation -

- Nettoyer et désinfecter les chambres après utilisation

Mesures à appliquer

- Dès son arrivée au 1^{er} étage de l'infirmerie, l'élève ira se laver les mains puis s'installera sur une chaise disponible, sans la bouger de place. Il devra toujours porter son masque.
- Si l'élève est installé dans une chambre, il ne devra pas sortir de la chambre sans prévenir l'infirmière
- L'élève ne quittera l'infirmerie qu' APRES s'être lavé les mains
- Une désinfection de la chaise de la salle d'attente et du bureau sera effectuée après chaque passage
- Avant le passage d'un parent à l'infirmerie, celui-ci sera informé du protocole d'accueil des personnes étrangères au lycée par mail ou par SMS

Fiche thématique INTERNAT

Rappel des fondamentaux

- Appliquer les gestes barrière
- Le port du masque est obligatoire dans les espaces de circulation et les espaces communs
- La distanciation physique (1 mètre minimum) doit être appliquée dans la chambre. Seul le respect de cette obligation rend le port du masque facultatif
- Limiter la circulation des personnels et des élèves
- Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- Former, informer et communiquer

Pré-requis matériels

- Du gel hydro-alcoolique est mis à disposition
- Du matériel désinfectant (produit à vaporiser et papier jetable) est mis à disposition
- Les portes sont maintenues ouvertes pour l'aération

Points de contrôle

- La liste des élèves à accueillir est arrêtée
- Capacité d'accueil : 3 élèves par chambre

Mesures à appliquer

- Rappeler les consignes par différentes affiches postées dans les zones stratégiques
- Le port du masque est obligatoire lors de tous les déplacements et lorsque la distanciation physique ne peut être respectée
- Veiller au bon réapprovisionnement en matériel à usage unique dans les sanitaires. Chaque utilisateur désinfecte son lavabo, les poignées de porte avant et après utilisation
- Communication avec CPE – infirmerie et autres services par téléphone. La liste des personnels à contacter est diffusée et connue de tous
- Laisser les portes des chambres ouvertes pour éviter le contact des poignées, avant extinction des lumières
- Ventiler les chambres après le petit déjeuner et à 17h30, au moment de l'arrivée à l'internat
- Responsabilisation des élèves pour faciliter l'entretien

Fiche thématique Magasin

Rappel des fondamentaux

- Appliquer les gestes barrière
- Limiter la circulation des personnes

Points de contrôle

- Veiller à ce que le magasin soit fourni en lingettes, nettoyant et désinfectant
- Affichage « entrée interdite à toute personne autre que magasinnière »
- Veiller à ce qu'une poubelle avec couvercle manœuvrée au pied soit mise à disposition
- Pour toute livraison au magasin, le livreur se présente à la magasinnière. Son passage est dûment enregistré.

Mesures à appliquer

- Tous les équipements qui entrent au magasin sont nettoyés/désinfectés
- Le bouton intérieur et le bouton extérieur de l'ascenseur sont désinfectés par la magasinnière à chaque utilisation de l'ascenseur

Fiche thématique Restauration

Rappel des fondamentaux

- Appliquer les gestes barrière
- Respecter les sens de circulation
- Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- Former, informer et communiquer.

Points de contrôle

- Le lavage des mains est obligatoire avant le passage en restauration
- Le nombre de places est limité à 116 et la salle est installée de façon à maintenir la distanciation physique
- S'assurer que le gel hydro-alcoolique est disponible en quantité
- A la fin du service, aérer le self et prévoir la désinfection des matériels et des locaux selon la préconisation Région, le désinfectant est efficace à partir de 5 minutes suivant la pulvérisation

Mesures à appliquer

- L'attente pour rentrer dans le self se fait à l'extérieur du bâtiment. Le port du masque est obligatoire.

- Au moment du repas, l'élève enlève son masque par les élastiques. Il le protège (ex : dans un sac plastique) pour pouvoir le remettre à la fin du repas et vider son plateau. Une fois sorti du self, il peut garder le même masque ou le changer s'il a été utilisé plus de 4 heures.
- Rappel : se laver les mains avant de mettre un masque propre
- L'élève n'est pas autorisé à quitter sa place pendant le repas.

Fiche thématique Salle de classe

Rappel des fondamentaux

- Appliquer les gestes barrières
- Limiter la circulation des élèves
- Le port du masque est obligatoire
- Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et des matériels une fois par jour
- Equiper les enseignants des outils de protection (masque et visière)
- Former, informer et communiquer

Pré-requis matériels

- Du gel hydro-alcoolique est mis à disposition sur le bureau du professeur
- Du matériel désinfectant (produit à vaporiser et papier jetable) est mis à disposition sur le bureau de l'enseignant
- Les portes sont maintenues ouvertes
- Le nettoyage de la salle sur le mode bio-nettoyage est appliqué systématiquement une fois par jour

Points de contrôle

- Avant l'entrée en classe :
 - o Ouvrir les fenêtres pour ventiler

- S'assurer que la poignée de porte a bien été nettoyée. C'est l'enseignant qui est responsable de cette opération.
 - Ouvrir la porte et la maintenir ouverte
 - L'enseignant doit s'assurer que les élèves se sont lavés ou désinfectés les mains avant de rejoindre leur table de travail ou leur poste informatique
- **Pendant la classe si la salle est partagée par plusieurs enseignants et surveillants :**
- Effectuer une désinfection des matériels pédagogiques (ex : ordinateurs, souris, bureau...) avant de commencer la séance
- **A la fin de la classe (avant la récréation) :**
- Vérifier que les élèves portent leur masque en quittant la salle
 - Ouvrir les fenêtres pour ventiler

Mesures à appliquer

- Limiter les déplacements dans la classe
- Seul l'encadrant est autorisé à toucher les poignées s'il souhaite fermer la salle. Il est recommandé de laisser la salle ouverte
- Le port du masque est obligatoire dans toutes les situations pour les élèves et les enseignants, surveillants, intervenants, personnels intervenant auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers et pendant la circulation au sein de la classe
- Assurer l'aération des salles de classes avant l'arrivée des élèves et une ouverture des fenêtres pendant 15 minutes, durant les récréations, pendant la pause repas et en fin de journée

**PROTOCOLE SANITAIRE
LYCEE EMILE JAMES - ETEL**

Fiche thématique Salle des Professeurs

Rappel des fondamentaux

- Appliquer les gestes barrières
- Le port du masque est obligatoire
- Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et des matériels
- Former, informer et communiquer

Points de contrôle

- La salle est réaménagée de façon à éliminer les chaises en tissu au profit de chaises en bois
- La salle est réaménagée de façon à permettre la restauration des personnels de l'établissement sur le temps du midi
- Les nombreux objets stockés dans la salle des professeurs sont évacués dans un espace non accessible, de façon à faciliter le travail de nettoyage régulier par les agents
- Les objets personnels sont déposés dans les casiers individuels des personnels
- Les tables sont débarassées de tout document ou objet
- Un protocole d'utilisation de la photocopieuse est affiché
- S'assurer que les produits désinfectants ou de protection sont présents en quantité suffisante : gel hydro-alcoolique, produit à vaporiser ou lingettes, papier jetable...

- Du matériel désinfectant (produit à vaporiser et papier jetable) est mis à disposition sur la table
- Une poubelle à couvercle fermé est déposée dans la salle (élimination des masques, des lingettes souillées...)

Mesures à appliquer

- Se laver les mains avant d'entrer dans la salle. Du gel hydro-alcoolique est mis à disposition
- En présence de plusieurs personnes dans la salle, le port du masque est obligatoire
- Nettoyer son poste de travail (ordinateur) ou son emplacement (table et chaise suite à position assise) après usage
- Respecter le protocole d'utilisation de la photocopieuse
- Aérer régulièrement la salle après chaque récréation (au moins 10 minutes)
- Les objets personnels doivent être remisés dans le casier de l'enseignant
- Eviter de laisser dans la salle des objets personnels destinés à retourner au domicile (ex : bouteille thermos). Dans le cas contraire, le matériel doit être désinfecté.
- Se laver les mains en quittant la salle

Usage du photocopieur

- o Port du masque obligatoire
 - o En cas d'attente, respecter la distanciation sociale
 - o Se laver les mains avant et à l'issue des opérations réalisées (copies, recharge papier, changement de cartouche, bourrage papier...)
 - o Effectuer les opérations, en réduisant au maximum, les manipulations et les contacts avec les surfaces (réaliser le rechargement du magasin avec une ramette entière de papier par exemple)
 - o Appuyer sur les touches du panneau de commande, à l'aide de votre propre stylo
 - o Nettoyer la

table permettant de déposer les documents avant et après utilisation, à l'aide du produit mis à disposition (lingettes) o Jeter le papier absorbant usagé dans la poubelle dédiée

Usage des WC des enseignants

Du produit désinfectant est mis à disposition. Tous les supports en contact avec la peau ou susceptibles d'être souillés doivent être désinfectés par l'enseignant après usage.

- Désinfecter la poignée des portes, les interrupteurs, les lunettes et la chasse d'eau des toilettes, le lavabo et les robinets
- En sortant, éviter de toucher la porte avec les mains - Utiliser les essuies mains jetables

Fiche thématique Sanitaires

Rappel des fondamentaux

- Appliquer les gestes barrière
- Le port du masque est obligatoire
- Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- Informer et communiquer

Points de contrôle

- Au minimum une fois par jour, aérer les locaux et désinfecter toutes les parties pouvant être contaminées (poignée des portes, interrupteurs, lunettes et chasse d'eau des toilettes, lavabo et robinets). Les agents remplissent le tableau de suivi affiché
- Réapprovisionner régulièrement le stock des produits d'hygiène (savon, essuies mains jetables, désinfectant, papier toilette)
- Vider les poubelles tous les jours et changer le sac poubelle
- Les désinfectants utilisés dans le lycée respectent la norme de virucide NF EN 14476

Mesures à appliquer

- Lavage des mains AVANT et APRES le passage aux WC
- La porte des sanitaires est laissée ouverte en permanence, seuls les portes des WC individuels peuvent être fermées. Il est impératif de se laver les mains avant de toucher le verrou

- Se laver les mains suivant le document affiché (*Comment bien se laver les mains ?*)

Sanitaires du personnel :

Idem que pour les élèves mais un désinfectant est mis à disposition.

- Désinfecter la poignée des portes, les interrupteurs, les lunettes et la chasse d'eau des toilettes, le lavabo et les robinets
- En sortant, éviter de toucher la porte avec les mains - Utiliser les essuies mains jetables

Fiche thématique Véhicules de service

Rappel des fondamentaux

- Maintenir la distanciation physique
- Appliquer les gestes barrière
- Limiter le brassage des élèves

Mesures à appliquer

- Se laver les mains AVANT de prendre les clés, le carnet et les lingettes
- Désinfecter la clé et les portières du véhicule
- Désinfecter le volant et tous les points de contact AVANT et APRES utilisation
- Portez le masque lorsque les règles de distanciation ne peuvent être respectées, au sein du véhicule
- Au retour, désinfecter également les poignées, le carnet et la clé

**PROCOLE SANITAIRE
LYCEE EMILE JAMES -ETEL**

Fiche thématique Vestiaires

Rappel des fondamentaux

- Appliquer les gestes barrière
- Le port du masque est obligatoire
- Pas de prêt d'équipement entre élèves
- Les élèves font nettoyer leur tenue professionnelle une fois par semaine

Points de contrôle

- La liste des élèves à accueillir est partagée et connue
- Les élèves se sont lavés les mains avant d'aller dans les vestiaires

Mesures à appliquer

- Les élèves se sont lavés les mains avant ET après leur passage aux vestiaires
- Pas d'accès aux vestiaires pendant la séance (même pendant la pause)

Fiche thématique Vie Scolaire

Rappel des fondamentaux

- Appliquer les gestes barrières
- Limiter la circulation des élèves
- Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et des matériels une fois par jour, et lors de chaque changement de poste (plan de travail, ordinateur)
- Former, informer et communiquer

Pré-requis matériels

- Du gel hydro-alcoolique est mis à disposition
- Du matériel désinfectant (produit à vaporiser et papier jetable) est mis à disposition
- Suivre le protocole d'accueil pour les personnes extérieures (familles, visiteurs...)

Points de contrôle

- La liste des élèves à accueillir est partagée et connue – La liste des téléphones des personnels à contacter est connue de tous
- Rappeler les consignes par des affiches

Mesures à appliquer

- Ventiler au moins 10 minutes plusieurs fois par jour
- Veiller à la désinfection régulière du matériel collectif : avant et après l'utilisation (photocopieur, tampons encreurs, listes de pointage...) - Afficher le protocole d'utilisation du photocopieur
- Utilisation de sièges en bois